



AMICALE DES ANCIENS DÉPORTÉS D'AUSCHWITZ - BIRKENAU
DES CAMPS DE HAUTE - SILESIE ET DES MILITANTS DU SOUVENIR

Familles de déportés et sympathisants

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Mémoire Vive

N°27 - janvier 2017



*Le Président et le Conseil d'Administration
de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz-Birkenau
Vous présentent leurs Meilleurs Vœux
pour l'Année 2017*

*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir,
et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.
Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer
et d'oublier ce qu'il faut oublier.
Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences.
Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.
Je vous souhaite de respecter les différences des autres...*

*Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux,
car le bonheur est notre destin véritable.*

Jacques Brel

Passage à l'année 5777

Notre Amicale a reçu les vœux de monsieur
Gérard Collomb Maire de Lyon

Le Maire de Lyon

Monsieur le Président,

Je suis très heureux de vous adresser, au nom de la Ville de Lyon et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux à l'occasion du passage à l'année 5777.

Puisse-t-elle vous apporter, à vous et à vos proches, santé, réussite et bonheur. Puisse-t-elle être aussi, pour tous les Juifs de notre métropole et pour notre communauté toute entière, placée sous le signe de la fraternité et de la sérénité.

En ces jours de recueillement et de partage que représentent les fêtes de Roch Hachana, je tiens à vous renouveler l'assurance de mon amitié. Vous savez combien il m'importe qu'à Lyon, toutes les familles spirituelles puissent vivre leur foi en se sentant en sécurité, respectées, et assurées de la bienveillance de l'ensemble de la collectivité.

Nous ne savons hélas que trop combien la haine raciste et antisémite menace l'équilibre de nos sociétés. Vous pouvez compter sur ma détermination pour continuer à combattre ce fléau et défendre à vos côtés l'identité profonde de notre Nation, qui s'est toujours nourrie de la diversité des appartenances et des cultures de ses citoyens.

Bonnes et heureuses fêtes de Roch Hachana ! Chana Tova !

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

*Monsieur Benjamin ORENSTEIN
Président
Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz
32 rue Garibaldi
69006 LYON*

Gérard COLLOMB



CAB2016/EJ

Hôtel de Ville - 1, Place de la Comédie - 69205 Lyon cedex 01 - Tél. 04 72 10 30 30

ainsi que ceux du Consistoire Régional Rhône Alpes
« Je forme le vœu que vous soyez tous inscrits dans le Livre de la Vie !
Chana Tova Oumetouka »

Conférence VIOUT



HONNEUR

Nous venons d'apprendre avec un plaisir sincère, la nomination au grade de Commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur, du Procureur Général Jean-Olivier VIOUT.

Nous le félicitons chaleureusement, au nom de notre Président Benjamin Orenstein et de tous les membres de l'Amicale d'Auschwitz du Rhône et de la Métropole de Lyon. C'est un grand ami de notre cause qui vient ainsi d'être promu.

« Le 9 novembre 2016, à la salle Victor Hugo, grâce à la collaboration avec Monsieur Pascal Blache – Maire du 6^e - et Monsieur Hervé Brun – Adjoint au Devoir de Mémoire - Monsieur Jean Olivier VIOUT, répondant en toute amitié, à l'invitation du Président de l'Amicale des Déportés d'Auschwitz-Birkenau, présentait une conférence magistrale « sur la face cachée du procès Barbie ». Le public totalement subjugué était ramené trente années en arrière et assistait « en direct » à l'un des procès les plus douloureux que l'Histoire ait connu – un moment, aussi intense qu'étrange, qui restera dans les mémoires.

En avant propos et après les remerciements protocolaires du Maire du 6^e, Hervé Brun énumérait brièvement la brillante carrière du Procureur Général Viout et rappelait que ce procès avait été « l'un des moments forts qui concerne et interpelle notre humanité toute entière ». Puis ce fut au tour de notre Président Benjamin Orenstein d'évoquer l'Homme, et l'Ami, découvert en 1987, soulignant qu'il l'avait vu alors « s'imprégner de la souffrance des martyrs et se lancer avec courage dans le combat, combien difficile, celui de la recherche de la Vérité ».



Les victimes au procès Barbie : l'impossible rencontre ?

Lorsqu'en 1986 s'engagea la réflexion sur l'organisation, au printemps de l'année suivante, du procès de l'ex-officier nazi Klaus Barbie, devant la cour d'assises du Rhône, les préoccupations portèrent, certes, sur la garde et la protection de l'accusé mais aussi et surtout sur les conditions dans lesquelles serait vécu ce procès par celles et ceux qui représenteraient les 850 hommes, femmes ou enfants victimes des actes qui étaient reprochés à celui-ci :

850 victimes

Les 86 raflés, le 9 février 1943, au siège de l'Union Générale des Israélites de France, rue Sainte Catherine à Lyon

Les 44 enfants âgés de 3 à 13 ans arrêtés sur ordre de Barbie, avec sept membres de l'encadrement à la colonie d'enfants juifs d'Izieu (Ain), le 6 avril 1944

Les 650 juifs et résistants du dernier convoi ferroviaire parti de Lyon, le 11 août 1944, à destination des camps de la mort

Les 38 résistants et 25 juifs enfin, arrêtés, torturés et déportés isolément

850 victimes dont seule une faible minorité serait présente au procès, celle des derniers survivants qui avaient pu revenir de ces lieux d'extermination à propos desquels Barbie avait dit à une jeune juive de 13 ans qui ne voulait pas dénoncer les siens : « Là où je vais t'envoyer ce sera pire que la mort ».

Et, aux côtés de ces victimes survivantes, les victimes défuntes représentées par leur famille ou par diverses associations.

Il convenait donc de les accueillir avec les exigences qu'imposait leur statut de victimes. Exigences d'assistance imposées par le grand âge et l'état physique déficient de plusieurs d'entre elles, certaines confrontées à des difficultés de mobilité qu'il convenait de résoudre par la mise en place d'une assistance sanitaire permanente à l'intérieur de l'enceinte judiciaire.

Exigences de respect de leur intimité : Il convenait de leur épargner, durant les suspensions d'audience, l'assaut des médias friands de recevoir le scoop de leur confidence. D'où l'option, dans l'architecture provisoire conçue pour ce procès qui devait réunir chaque jour plus de 600 personnes, de réaliser une mezzanine de 200 places réservée aux seules victimes et aux proches qui les accompagneraient.

Les victimes pourraient ainsi se retrouver entre elles, en cet espace dédié et ne rejoindre le public et les médias que dans la mesure où elles le souhaiteraient.

Tout paraissait être définitivement maîtrisé pour le jour du procès qui devait s'ouvrir le lundi 11 mai 1987, à 13 heures, heure imposée par la mondovision qui avait décidé de retransmettre en direct, dans plusieurs continents, la première comparution de Klaus Barbie devant ses juges.

C'était oublier la demande de certaines victimes survivantes qui ne souhaitaient pas gagner la mezzanine qui leur avait été réservée mais voulaient être placées

au niveau du sol, au-devant des journalistes, à proximité immédiate du box où devait prendre place l'accusé.

« Je veux qu'il me voit de près ; qu'il croise son regard avec le mien » m'avait dit une de ces victimes, une femme émouvante qui n'était autre, quarante-trois ans plus tard, que la jeune fille juive de 13 ans, en 1944, ci-dessus évoquée.

Cette quête du croisement du regard des victimes avec le regard perçant de Barbie dont toutes celles qui avaient subi ses interrogatoires sadiques se remémoraient particulièrement, ne pouvait être dédaignée. On installa donc les victimes qui le souhaitaient, à quelques mètres seulement de Barbie, une paroi vitrée et le banc de son avocat, constituant un symbolique rempart.

Et lorsque Barbie entra dans la salle d'audience et que longuement avec un énigmatique rictus que d'aucuns interprétèrent, sans doute à tort, comme un sourire de provocation, il promena longuement son regard sur les premiers rangs de la salle. La jeune fille juive de 1944 qui y avait pris place eut la conviction que Barbie l'avait reconnue. Qu'importait alors, face à ce sentiment de justice immanente, la réalité qui révélait que Barbie scrutait en fait la salle pour y trouver le visage de sa fille

“Je veux qu'il me voit de près ; qu'il croise son regard avec le mien”
m'avait dit une de ces victimes,

qui lui avait annoncé sa présence.

Regard des victimes posé sur l'accusé relayant le regard éteint de tous ceux des leurs, expirés sur les terres de Nuit et Brouillard. Regard des victimes posé sur le tortionnaire au moment où celui-ci va rendre compte de ses actes. Regard des victimes cherchant à croiser le regard de leur bourreau pour lui signifier qu'elles ne baissent plus les yeux et ont repris leur dignité d'êtres humains.

Oui, les victimes, s'étaient préparées à cette rencontre, beaucoup en l'appréhendant pour tous les souvenirs de sang et de larmes qu'elle allait conduire à exhumer, mais en ayant toutes la conviction que cette rencontre en une unité de temps et de lieu - le temps du procès, en l'espace public de la loi - faisait partie intégrante de l'acte de justice qui se devait d'être posé.

C'est dans cette perspective que s'ouvrirent les débats, que les victimes écoutèrent non sans émotion le long récitatif des faits reprochés à Barbie dans l'acte d'accusation égrené, plusieurs heures durant, par les greffiers de la cour d'assises et qu'elles assistèrent, sans mot dire, durant deux jours, à son interrogatoire de curriculum vitae.

Mais le troisième jour du procès va soudainement les jeter dans le désappointement.

Nous sommes le mercredi 13 mai 1987. Il est 15 heures 30. Le président va aborder l'évocation des circonstances de l'expulsion de Barbie de Bolivie. Soudainement l'avocat de l'accusé fait passer à son client un feuillet de papier plié en quatre.

L'accusé demande la parole et fait lecture du document dont les termes ont été évidemment pesés depuis de longs jours :

« Je suis détenu, ici, de façon illégale, j'ai été victime d'un enlèvement, l'affaire est actuellement examinée par la Cour suprême bolivienne. Je suis citoyen bolivien. Je n'ai donc plus l'intention de paraître devant ce tribunal et je vous demanderai de bien vouloir me faire reconduire à la prison... Je m'en remets à mon avocat malgré le climat de vengeance et de lynchage entretenu par la presse française ».

Dans les rangs des victimes se lisent sur les visages stupeur et rage. Le président donne la parole aux avocats représentant les parties-civiles. Plusieurs d'entre eux n'ont pas de mots assez durs contre l'accusé. Le procureur général Truche se lève : *« Maintenant comme toujours,*

Barbie c'est « Herr nein », « Monsieur non »... il n'accepte pas de faire face, il n'est qu'un nazi honteux qui n'ose même pas se pencher sur son passé et s'expliquer ». Propos volontairement provocateurs à l'adresse de Barbie qui n'a jamais cessé de revendiquer avec fierté sa fidélité au nazisme. Mais l'intéressé feint de ne rien entendre et demeure impassible.

Barbie est extrait de la salle d'audience. Ainsi que le prévoit la loi, le président mande un huissier de justice pour lui faire sommation légale de comparaître mais celui-ci confirme son refus.

Va alors s'ouvrir un délicat débat. Faut-il faire comparaître Barbie devant ses juges et ses victimes, par la force, comme la loi l'y autorise ou bien prendre acte de son refus et n'exiger sa présence dans le box qu'au moment où sa présence sera indispensable, c'est-à-dire lorsqu'il devra être présenté physiquement à des témoins qui n'ont pas été confrontés directement avec lui, lors de l'information judiciaire.

Cette dernière option s'inscrit dans le droit fil du permanent soucis qui a guidé les organisateurs du procès : offrir à Barbie, comme à tout accusé ordinaire, les garanties procédurales prévues par la loi, le procès criminel dont il fait l'objet devant être conduit dans le strict respect des prérogatives de la défense à travers lequel se reconnaissent les véritables Etats de droit.

On ne pouvait alors ignorer le sentiment qui pouvait habiter les victimes. Il convenait que le ministère public s'adresse à elles pour les faire adhérer à cette conception de l'acte de justice, à travers un propos qui, en cet instant, devait exprimer la proximité de la société avec leur ressenti. Le procureur général Truche saura trouver les mots :

« Il y a plusieurs façon d'interroger quelqu'un. Il y avait la façon communément utilisée dans cette ville, voici quarante-cinq ans. A cette époque, dans les locaux de la Gestapo, on ne pouvait pas dire, je ne veux pas répondre à vos questions, je rentre dans ma cellule.

Aujourd'hui c'est l'honneur de notre démocratie par rapport au nazisme de respecter le droit donné à un accusé de ne pas être présent à son procès si la manifestation de la vérité peut se passer de sa présence. Je reconnais que la dérobade de Klaus Barbie est une nouvelle injure pour les victimes, mais ce sont leurs regards qui ont fait fuir le bourreau : la débâcle de Barbie c'est leur victoire ».

Ceux qui vont alors se hasarder à parler de procès avorté, à dire ou écrire que les débats vont perdre de

leur intérêt vont rapidement admettre leur erreur. Erreur, car on savait par avance que Barbie, même physiquement présent aux débats, se refuserait, vu son système de défense, à parler des faits et de leur contexte. Erreur car l'enjeu de ce procès historique résidait moins dans la parole de l'accusé que dans celle de ses victimes.

Ce siège vide dans le box déserté par Barbie, suivant son procès à distance claquemuré dans sa cellule, va permettre à la parole des victimes d'occuper toute la place de l'enceinte judiciaire et de substituer à l'émotionnel du face à face physique « accusé-victimes » l'émotionnel de la restitution en direct et en temps réel de la mémoire.

A la rencontre devenue impossible avec l'accusé, s'était substituée une autre rencontre, d'une dimension bien supérieure : la rencontre avec la mémoire collective. Une rencontre venant administrer publiquement, sous la foi du serment, en une enceinte de justice, une vérité intournable, à travers la restitution d'un vécu.

Le procès venait offrir aux victimes un temps et un espace de rencontre avec la conscience non seulement nationale mais aussi internationale que symbolisaient les diverses couleurs de peau des journalistes venus de toute la planète pour rendre compte des débats.

La rencontre qu'attendaient et méritaient les victimes s'était transcendée. Certes on reverrait Barbie une ultime fois pour entendre, impassible, la première condamnation par la justice de France d'un crime contre l'humanité à travers le verdict de réclusion criminelle à perpétuité prononcé à son encontre. Mais demeurerait surtout, pérennisées pour les générations futures, à travers leur enregistrement audiovisuel qui constituait une première dans l'histoire judiciaire française, les paroles de ces victimes sans lesquelles ce débat judiciaire n'aurait pas eu de sens.

Le procès Barbie n'a donc pas été, pour les victimes, celui d'un rendez-vous manqué. Car celle qui était en définitive à leur rendez-vous n'était pas la triste individualité qui y avait été convoquée et qui s'était dérobée, mais une autre visiteuse qui porte le beau et noble patronyme de « morale internationale », celle qu'appelait de ses vœux, en 1946, le procureur français au procès de Nuremberg, François de Menthon.

Cette morale internationale est encore bien fragile, l'actualité nous le démontre chaque jour, mais elle a besoin de se nourrir des leçons de l'Histoire. C'est la parole des victimes qui en constitue le matériau.

Les procès historiques que nos justices nationales

conduisent, relayées aujourd'hui par les tribunaux et cours pénales internationales que nous connaissons, n'ont pas la prétention de se substituer aux travaux des historiens. Ils n'ont qu'un but : apporter aux historiens, à travers l'administration d'une vérité judiciaire, reposant sur la dévolution de preuves légales où le témoignage contradictoirement recueilli et débattu occupe une place majeure, des matériaux contribuant à asseoir leur démarche scientifique que nul ne revendique en leur lieu et place.

Cette parole de la victime qui exprime son ressenti et sa souffrance de victime devant l'homme ou la femme accusé d'en être la cause doit elle se cantonner aux procès exceptionnels ? Répondons avec force par la négative, car la parole de la victime a toute sa place dans le procès pénal ordinaire.

On entend parfois, ici ou là, quelques thuriféraires de la justice pénale américaine, prôner l'éviction de la victime du procès pénal où elle n'aurait pas sa place, ce dernier devant à leurs yeux se cantonner dans un face à face entre l'accusé et la société représentée par le ministère public.

C'est oublier que le procès pénal doit être une rencontre entre l'auteur d'une infraction pénale, la collectivité qui vient lui demander des comptes pour l'atteinte ainsi portée au pacte social, mais aussi la victime du préjudice généré par cette atteinte. L'acte de justice ne saurait faire l'économie de la mise en présence, l'échange de regard et de parole entre l'auteur de l'infraction et sa victime.

C'est devant sa victime que l'auteur de l'acte dommageable doit publiquement se positionner sur la reconnaissance ou le rejet de sa responsabilité. C'est devant sa victime, que le prévenu ou l'accusé doit assumer son acte ou le dénier. C'est devant sa victime qu'il doit en expliquer les circonstances et les mobiles. Car c'est de cette rencontre entre auteur et victime que peut naître le cheminement vers la réinsertion pour l'un et la cicatrisation de la plaie pour l'autre.

Les victimes de Klaus Barbie n'ont pas, elles, bénéficié d'un tel rendez-vous avec leur bourreau. Elles n'ont pu lui parler physiquement, mais en nous interpellant collectivement par le dévoilement de leur vécu, elles ont magnifiquement honoré le rendez-vous collectif auquel elles étaient finalement convoquées. Grâce à elles, et à elles seules, le procès Barbie aura rempli le rôle pédagogique qui fondait son utilité.

Jean-Olivier Viout
Procureur Général honoraire de Lyon

Hommage à Charles BARON – matricule A 17594



“Quand l’un de nous allait mourir, il nous demandait de raconter aux autres”

Entre 1950 et 1960, il devient alors primordial de témoigner et Charles Baron confiera « *je n'avais pas une folle confiance en moi, mais mon principe était que si l'on veut quelque chose, il ne faut pas attendre que cela vienne, il faut aller le chercher* ».

Dans une interview, il confesse avoir été le témoin d'une mise en scène traumatisante. En octobre 1944 des centaines d'enfants juifs d'origine lituanienne arrivent au camp d'Auschwitz. « *les SS ont fait une cérémonie. Ils les ont habillés en chemises blanches longues montant jusqu'au cou et les ont fait défiler devant tous les prisonniers du camp en les entourant de sentinelles armées. Ils ont ainsi défilé devant nous et ont fait le tour du camp. J'étais avec les Russes et il en faut pour faire pleurer un officier russe, mais il pleurait en disant « on dirait des anges » Et ces anges les SS les ont conduits au four ...* »

« *mon dernier message aux jeunes c'est RESPECT et AMOUR, mais respect d'abord ; il ne faut pas avoir peur de la mort car elle fait partie de la vie. L'espérance est là puisque la vie est belle. On doit respecter la vie de l'autre* ».

Courrier de
Condoléances de
Monsieur le
Président de la
République

Paris, le 17 OCT. 2016

Chère Madame,

J'ai appris avec une vive émotion le décès de votre époux, Charles BARON.

Dans ces circonstances particulièrement douloureuses, je m'associe à votre peine et vous adresse, ainsi qu'à vos proches, mes très sincères condoléances.

Parce qu'il a survécu à l'horreur des camps d'où les nazis pensaient anéantir toute forme d'humanité, Charles BARON nous a donné une grande leçon de courage et d'espérance. Parce qu'il savait à quelle abjection peut conduire la haine si on ne l'arrête pas, il n'a jamais cessé de témoigner pour sensibiliser les plus jeunes aux dangers de l'intolérance et de l'obscurantisme.

Avec mes plus chaleureuses pensées, je vous prie de croire, chère Madame, à l'assurance de mes hommages.

Bien fraternellement,

François HOLLANDE

Dans le petit monde de la déportation, Charles Baron était un grand témoin.

Ancien déporté et inlassable témoin, Charles Baron est parti le 4 octobre 2016. Fils unique d'un père polonais et d'une mère française, Charles Baron, né en 1926 à Paris, est « mis à l'abri » à Celles les Bordes (Yvelines) chez ses grands parents devant l'insécurité grandissante à Paris. Ses parents sont raflés le 17 juillet 1942, de Drancy ils sont déportés le 24 juillet 1942 avec le convoi n° 10 à Auschwitz où sa mère Anna est immédiatement gazée, son père Moritz succombera le 3 septembre 1942 suite aux expériences du médecin nazi John Paul Kremer. Charles Baron est arrêté le 12 septembre 1942 en revenant de chez ses grands-parents à Saint Remy les Chevreuse par la police française, il avait deux mois de trop pour rester libre.

« Gosse de la communale » il, n'avait jamais ressenti l'antisémitisme et aurait préféré être arrêté par des Allemands plutôt que par des Français.

Depuis Drancy (gare du Bourget) il est déporté par le convoi 34 le 18 septembre 1942 pour Cosel en Silésie, suivront Sakrau, Klein-Mangersdorf, Gross-Sarne un camp disciplinaire, retour à Klein-Mangersdorf, puis Ludwigsdorf où il travaillera, dans une usine de munition de février 1942 à fin juillet 1944 avant de rejoindre Birkenau (Auschwitz), le camp de quarantaine Bila. A Birkenau on lui a apposé le tatouage A 17594, durant ces trois mois il ne travaillera pas, il échappera par miracle à la chambre à gaz après avoir subi deux sélections.

Le 25 octobre 1944 quelques mois avant la libération d'Auschwitz il est transféré en Bavière dans un camp annexe de Dachau à Landsberg /Kaufering. Il travaille dans des conditions « abominables » dans une usine d'armes secrètes. A l'approche des troupes américaines, il est à nouveau transféré le 27 avril 1945 vers Dachau par train dans un wagon découvert et il profite d'une attaque aérienne du convoi pour s'évader avec son ami Fred SEDEL.

Toute la journée ils ont marché, puis sont recueillis par des paysans allemands, à Pestenacker. Après trois jours passés dans la grange les américains sont

arrivés et les ont libérés. « Nous avons pleuré de joie », ils me disaient « don't cry Frenchy, don't cry ».

Charles Baron sera hospitalisé à l'hôpital militaire US de Landsberg (Ironie du sort, c'est dans cette forteresse de Landsberg qu'Hitler en captivité a écrit « Mein Kampf ») puis à l'hôpital militaire Français de Mainau sur le lac de Constance.

A son arrivée à Paris il pèse à peine 36 kg.

Grand militant de la mémoire il s'investit totalement pour raconter l'horreur de l'univers concentrationnaire à partir de son vécu. Dès la naissance de l'AFMA il soutient les efforts des cofondateurs Henri Moraud et Georges Wellers.

Comment résumer l'attachement de Charles Baron au travail de mémoire, il témoignait sans cesse dans les établissements scolaires, en accompagnant des classes à Auschwitz, n'épargnant jamais son temps, toujours disponible pour ce qu'il considérait comme un devoir de mémoire en souvenir de ses compagnons de camp qui n'étaient pas revenus. Charles Baron venait récemment d'être élevé au grade d'officier de la Légion d'honneur, il était membre d'honneur de la 103^{ème} division d'infanterie de l'Armée américaine qui avait libéré Kaufering. Il était Co-Président de l'AFMA - Association Fonds Mémoire d'Auschwitz avec Isabelle Choko et Jacques Célistet.

Adieu Charles, un mensch que nous n'oublierons jamais.

Hommage de son ami Karl Charles G. LENIGER

Le Conseil d'Administration renouvelle à Jean Claude Caunes
– Administrateur de l'Amicale – toutes ses
condoléances pour le décès de son cousin
Charles Baron, de même qu'à la femme de
celui-ci Micheline et sa fille Odile. Qu'il reçoive
ici l'expression de nos sentiments de profonde
sympathie

Rarement connu du public, ce document officiel de retrait de nationalité, est celui de la mère de Charles Baron

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

JOURNAUX OFFICIELS

31, QUAI VOLTAIRE, 31

Paris, le 4 MARS 1958

EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT FRANCAIS
N° EPUISÉ - DU 6 JUILLET 1941 - PAGE 2838-TROISIEME COLONNE

MINISTERE DE LA JUSTICE

.....
N° 2637. - Décret du 21 juin 1941 portant retrait de la nationalité française.

Nous, Maréchal de France, chef de l'Etat français,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice,
Vu la loi du 22 juillet 1940 relative à la revision des naturalisations
Vu les avis de la commission de revision des naturalisations en date des 24, 25, 27, 28, 29 janvier 1941, 22, 26 mars 1941,

Décrétons :

Art. 1er - La qualité de Français est retirée à :

.....
TZIGLER (Anna), femme BARON, née le 4 août 1902 à Paris, y demeurant, 108, rue de Belleville, réintégrée dans la qualité de Française par déclaration souscrite le 9 août 1928; enregistrée au ministère de la justice le 12 juillet 1929, par application de l'article 14 de la loi du 10 août 1927.

.....
Fait à Vichy le 21 juin 1941.

PH. PETAIN.

Par le Maréchal de France, chef de l'Etat français :
Le garde des sceaux, ministre secrétaire d'Etat à la justice,
JOSEPH BARTHELEMY.

Certifié conforme au texte publié
au JOURNAL OFFICIEL du 6 JUILLET
1941, numéro épuisé.-



A large, handwritten signature in black ink, which appears to be "Joseph Barthélemy".

Voyage de la Mémoire du 23 novembre

Allocution de Jean-Claude Nerson

Vice-Président de l'Amicale d'Auschwitz du Rhône et de la Métropole de Lyon

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Dans un merveilleux livre de Michèle Sarde, j'ai relevé ce bouleversant poème :

Auschwitz ; la mort y coulait comme lave,

J'ai vu passer au crématoire,

Matin, midi et soir, des milliers d'innocents :

Hommes, Femmes, Enfants.

Sans un pleur, sans un cri :

Ebahis, anéantis, surpris.

Birkenau, où nous nous recueillons ce soir, n'est pas seulement le plus grand cimetière juif que la terre ait abrité au cours des siècles, ce n'est pas seulement cette usine de mort, c'est surtout la négation même de l'Humanité.

Dans ma candeur naïve, je pensais, au cours de mes voyages, que cette humanité s'était ressaisie, tous les Grands de ce monde nous ont précédé sur ce monument devant lequel vous vous trouvez.

Tous ont répété, dans toutes les langues, sur tous les tons « Nous sommes là pour que de tels faits ne se reproduisent plus jamais » Mais je me trompais lourdement, la barbarie n'avait pas dit son dernier mot, après Toulouse et les affreux crimes de Merah, après Charly-Hebdo, l'Hyper casher, il y eut le Bataclan.

L'an dernier, à cette même époque, nous étions sous le coup de l'émotion suscitée par le lâche massacre de tous ces jeunes assassinés parce qu'ils aimaient la vie.

Après la minute de silence dédiée à leur mémoire, nous pensions que le pire venait de se passer, chez nous, à Paris, en France.

Nous nous trompions lourdement, le 14 juillet dernier, il y eut Nice et son lot de victimes innocentes. Le 14 juillet, symbole de notre République, symbole de notre démocratie dont Liberté, Egalité, Fraternité sont les bases.

La barbarie nazie, dont les uniformes noirs étaient à la couleur de son dessein, a trouvé dans les assassins de Daesh des émules tout aussi assoiffés de sang.

Les temps ont changé, les méthodes restent les mêmes ; souvenez vous, les nazis brûlaient les œuvres d'art des artistes qu'ils appelaient dégénérés, ils détruisaient les peintures, les sculptures, les livres.

Les milices incultes de Daesh font de même en détruisant systématiquement les vestiges des civilisations qui ont précédé l'Islam. La démarche symbolique est identique, c'est pour cela que je vous demande solennellement, ici, en ce lieu de souffrance, de ne plus accepter les compromissions, aussi minimales soient-elles, qui restreignent notre liberté de pensée.

Vous voyez où nous a conduit le rêve fou d'un malade mental démoniaque lorsqu'il est rendu possible par des serviteurs zélés et sans scrupules.



N'oubliez jamais que nous ne sommes pas que les témoins de l'Histoire, nous sommes aussi et surtout les artisans de notre avenir et de celui de nos enfants ou petits enfants. Nous le forgeons jour après jour et l'image du passé, aussi terrible soit-elle, doit être sans cesse présente à nos yeux, afin de nous permettre une vigilance de tous les instants.

Lorsque les Nations ne répondent pas à cette obligation, il faut que leurs citoyens pallient à cette grave lacune.

L'année 2016 qui se termine, a vu, dans le Monde, de nombreuses manifestations à caractère antisémite sans que les Pouvoirs Publics ne s'en émeuvent. A Paris, en janvier dernier, une manifestation antisémite s'est déroulée devant l'Opéra pour interdire le spectacle d'une compagnie israélienne. Pour les antisémites, comme pour les nazis, comme pour les islamo-fascistes, aucun juif n'est innocent.

Quoiqu'il fasse, peut importe son engagement politique, ses positions intellectuelles, il est juif et cela suffit pour appeler à son élimination.

La Suède, qui compte moins de 20000 Juifs, laisse l'antisémitisme ouvertement s'exprimer jusque dans les plus hautes sphères de son monde politique. L'Italie, l'Espagne, la Hongrie, l'Allemagne même sont touchées par ce fléau du nouvel antisémitisme. Sans parler de la Pologne où règne un antisémitisme sans Juifs ou de l'Autriche qui tente d'effacer tous les souvenirs du comportement de son peuple à l'époque nazie.

Je n'énumérerai pas, pays après pays, les manifestations antisionistes (avatar pour antisémites), mais j'essaie simplement de vous alerter sur le terrain glissant où s'engagent nos sociétés. Il suffit de voir les décisions de l'ONU ou de l'UNESCO contre Israël pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène.

L'UNESCO, qui vient, il y a un mois de voter une résolution déniait à Jérusalem tout lien avec le judaïsme.

Nul ne peut savoir jusqu'où iront ces décisions iniques entérinées par des Nations à genoux à la solde d'intérêts

financiers, mais chacun peut se rendre compte, en venant à Birkenau, que le pire peut toujours être envisageable. Les Peuples sont fragiles, leurs populations malléables et il est dangereux de jouer avec leurs pulsions les plus populistes.

En cette fin de journée, alors que les brumes humides et froides tombent sur cette terre de désolation, ayez une pensée pour ceux qui périrent ici.

Ils avaient des vies calmes ou mouvementées, étaient pauvres ou riches, jeunes ou vieux, puissants ou misérables, mais chacun s'est trouvé pris dans ce maelstrom sans aucune chance de survie.

Qu'avaient-ils fait pour être ainsi rayés du monde des vivants ?

La réponse est cinglante.... Rien

Ils étaient nés Juifs.

Sans doute certains jugeront mon intervention de cette année peu en rapport avec ce voyage de la mémoire, mais si la mémoire ne sert pas à préparer un meilleur avenir, à quoi servirait-elle ?

Le qualificatif de lanceur d'alertes est très employé dans la période tourmentée que nous traversons, que n'ont été entendues les alertes lancées chaque année, à Lyon, à la cérémonie anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz et de Hte Silésie, par notre Président, Benjamin Orenstein.

Qui se souvient des paroles prémonitoires qu'il prononçait lorsqu' il disait à son auditoire « les victimes sont juives aujourd'hui mais qu'advient-il de demain ?

Prenez conscience, Mesdames, Messieurs, Chers Amis, que demain c'est aujourd'hui.



Poème de Charlotte Delbo,

déportée à Auschwitz et qui perdit aussi son mari, exécuté à la prison de la Santé.

Charlotte Delbo, qui avait travaillé dans le théâtre avant la guerre avec Louis Jouvet, était l'une des 230 femmes qui dans le convoi du 24 janvier 1943 partirent de Compiègne vers Auschwitz. Elle fut l'une des rares survivantes de ce convoi.

Et je suis revenue
Ainsi vous ne saviez pas,
vous,
qu'on revient de là-bas
On revient de là-bas
et même de plus loin

Je reviens d'un autre monde
dans ce monde
que je n'avais pas quitté
et je ne sais
lequel est vrai
dites-moi suis-je revenue
de l'autre monde?
Pour moi
je suis encore là-bas
et je meurs là-bas
chaque jour un peu plus
je remeure
la mort de tous ceux qui sont morts
et je ne sais plus quel est le vrai
de ce monde-là
de l'autre monde là-bas
maintenant
je ne sais plus
quand je rêve
et quand
je ne rêve pas.

Moi aussi j'avais rêvé
de désespoirs
et d'alcools
autrefois
avant
Je suis remontée du désespoir
celui-là
croyant que j'avais rêvé
le rêve du désespoir
La mémoire m'est revenue
et avec elle une souffrance
qui m'a fait m'en retourner
à la patrie de l'inconnu.
C'était encore une patrie terrestre
et rien de moi ne peut fuir
je me possède toute
et cette connaissance
acquise au fond du désespoir
Alors vous saurez
qu'il ne faut pas parler avec la mort
c'est une connaissance inutile.
Dans un monde
où ne sont pas vivants
ceux qui croient l'être
toute connaissance devient inutile
à qui possède l'autre
et pour vivre
il vaut mieux ne rien savoir
ne rien savoir du prix de la vie
à un jeune homme qui va mourir.

J'ai parlé avec la mort
alors
je sais
comme trop de choses apprises étaient
vaines
mais je l'ai su au prix de souffrance
si grande
que je me demande
s'il valait la peine.

Vous qui vous aimez
hommes et femmes



dessins de Déportés

homme d'une femme
femme d'un homme
vous qui vous aimez
pouvez-vous comment pouvez-vous
dire votre amour dans les journaux
sur des photos
dire votre amour à la rue qui vous voit
passer
à la vitrine où vous marchez
l'un près de l'autre contre l'autre
vos yeux dans la glace rencontrés
et vos lèvres rapprochées
comment pouvez-vous
le dire au garçon
au chauffeur de taxi
vous lui êtes si sympathiques
tous les deux
des amoureux
vous le dire sans rien dire
d'un geste
Chérie, ton manteau, n'oublie pas tes gants
vous effaçant pour la laisser passer
elle souriant paupières abaissées qui se
relèvent
le dire à ceux qui vous regardent
et à ceux qui ne vous regardent pas
par cette assurance qu'on a quand on est
attendu
dans un café
dans un square
cette assurance qu'on a
quand on est attendu dans la vie
le dire aux animaux du zoo
ensemble qu'il est laid celui-ci celui-là qu'il
est beau
d'accord sincèrement
ou non
n'importe
y pensez-vous seulement
comment pouvez-vous et pourquoi
le dire à moi
je sais
je sais que tous les hommes ont aux
femmes les mêmes gestes
tes gants chérie, tes fleurs que tu oublies
chérie m'allait bien à moi aussi
je sais que toutes les femmes
ont aux hommes le même ravissement
il prenait ma main
protégeait mon épaule
comment osez-vous
à moi
je n'ai plus à sourire
merci chéri tu es gentil
chéri lui allait bien à lui aussi.
Et ce désert est tout peuplé
d'hommes et de femmes qui s'aiment
qui s'aiment et se le crient
d'un bout de la terre à l'autre.

Je suis revenue d'entre les morts
et j'ai cru
que cela me donnait le droit
de parler aux autres
et quand je me suis retrouvée en face d'eux
je n'ai rien eu à leur dire
parce que
j'avais appris
là-bas
qu'on ne peut pas parler aux autres.

*Charlotte Delbo Auschwitz et après, II,
Une connaissance inutile*

Chronique littéraire

Patricia DRAI « Entre vous & moi » Radio Judaïca Lyon (94.5)

le mercredi 10h30-12h - www.radiorjl.com



Papa, pourquoi t'as voté Hitler ?

paru aux Editions Rue du monde

Collection Histoire d'Histoire « Des livres pour interroger et imaginer le monde »

48 pages - 15,80 €

Illustré par Pef, qui a déjà signé plus de 150 ouvrages en littérature jeunesse.

Cet album, destiné aux enfants à partir de 9 ans, évoque la montée en puissance du régime nazi en Allemagne et l'arrivée d'Hitler au pouvoir rendue possible par l'alliance du parti nazi avec le Parlement.

Le jeune Rudi accompagne ses parents au bureau de vote. Nous sommes en 1933 près de Munich. L'enfant assiste, pour la première fois, à une dispute entre ses parents : le père vote pour le parti de Hitler, la mère s'y refuse...

Didier Daeninckx raconte le quotidien de cette famille allemande et l'installation du régime fasciste légalement élu...

Le jeune lecteur découvre comment le peuple allemand veut croire au miracle mais aussi comment les juifs deviennent les boucs émissaires mais également les atteintes aux libertés fondamentales, la censure artistique et le sort de la petite soeur de Rudi, handicapée, que l'on veut retirer à sa famille : ce récit à hauteur d'enfant permet au lecteur de comprendre le contexte historique de la 2ème guerre mondiale.

Les illustrations de Pef, le texte de Didier Daeninckx et les documents d'époque commentés font de cet album un remarquable outil pédagogique.



L'auteur : Didier Daeninckx

Né en 1949, ce passionné d'histoire a écrit de nombreux romans noirs mais aussi des textes pour la jeunesse pour faire découvrir à la jeune génération l'histoire collective de notre pays.

IMPRIMERIE
Salomon

378, avenue de l'Industrie

69140 Rillieux-la-Pape

Tél. : 04 78 83 68 68 - Fax : 04 78 83 60 89

Site : www.imprimerie-salomon.fr

Mail : imp.salomon@wanadoo.fr



Histoire inconnue voire méconnue des Communautés juives

Les Juifs de Cuba



Synagogue de Camagüey , à 500 kms de La Havane construite en 1923 par les Juifs de Turquie, aujourd'hui maison privée

Fidel Castro, le dictateur cubain, vient de quitter la scène, il s'est éteint de sa belle mort le 25 novembre 2016. Sa vie, son parcours révolutionnaire, le joug qu'il a fait subir à son peuple, ne laissent pas présager une mort aussi naturelle. Mais l'Histoire nous réserve bien des paradoxes et des surprises.

Peu de choses étaient connues sur l'existence d'une Communauté juive à Cuba et à l'occasion du coup de projecteur sur cette grande île des Caraïbes, j'ai voulu en savoir plus.

Le premier Juif qui posa le pied sur cette île des Antilles que les autochtones appelaient déjà Cuba, fut Luis de Torrès, le 12 octobre 1492. Ce Luis de Torrès était l'interprète personnel de Christophe Colomb, il fut très impressionné par la beauté des paysages, la douceur du climat et la luxuriance de la végétation. Nouveau converti, il vit la possibilité d'en faire un asile pour les Juifs chassés d'Espagne par les Rois catholiques.

Christophe Colomb s'empressa de changer le nom indigène de l'île en Juana, en l'honneur du Prince Don

Juan. A la mort de celui-ci, l'île prend le nom de Ferdinanda par décret du Roi Ferdinand d'Aragon, mais chacun conserve le nom initial de Cuba.

Luis de Torrès sillonna ces nouvelles terres à la recherche d'un Roi afin de lui indiquer que Colomb en prenait possession au nom du Roi d'Espagne. Il n'en trouva pas mais fut surpris par l'habitude des indigènes de mâcher ou respirer la fumée d'une plante qu'ils cultivaient : le tabac. Il s'empressa d'en prendre des plants et de les ramener à son retour en Espagne.

Ses dires impressionnèrent de nombreux marranes qui, par vagues successives, arrivèrent à Cuba pour échapper aux crimes de l'Inquisition. Malheureusement, cette institution criminelle débarqua elle aussi à Cuba en 1520 ; on connaît le premier Juif converti

qui fut condamné à mort, il s'appelait Gomez de Léon et avait amassé une fortune considérable dans le commerce du tabac et de la Canne à sucre.

Des études récentes ont permis de découvrir l'origine juive de nombreux personnages importants de l'époque, le plus intéressant d'entre eux fut sans doute Agostin Morell de Santa Cruz y de Lora. Il était né en 1694 dans l'actuelle République dominicaine, fut nommé évêque de Santa Cruz en Bolivie puis archevêque au Nicaragua. En janvier 1754, Cardinal de la Havane, novateur, il transforma complètement l'économie de l'île grâce aux pouvoirs absolus qu'il détenait. Il mit en place les premiers échanges postaux entre Cuba et le reste du Monde.

Ce n'est qu'à sa mort qu'on apprit ses origines par un testament qui fit scandale jusqu'en Espagne.

Ses dernières volontés tenaient plus du culte de ses ancêtres que d'une profession de foi catholique. Il fut enterré, comme tous les archevêques dans la Cathédrale.

Mystérieusement ses restes disparurent quelques temps après.

Pendant cette période, de la moitié du 16ème siècle à la fin du 19ème, les Juifs cubains s'investissaient surtout dans l'agriculture Les Espagnols, malgré l'Inquisition, leur laissaient une certaine liberté de culte. La raison en était purement économique, après avoir épuisé l'île de ses richesses naturelles, il était très intéressant de favoriser une alternance.

L'Inquisition était dirigée contre ceux que l'on appelait les « Conversos » et qui revenaient à la pratique du judaïsme, elle fut très active jusqu'à la fin du 18ème siècle.

L'occupation espagnole n'était plus supportée, en 1868 débuta une guerre d'indépendance, nombreux furent les

Juifs qui s'illustrèrent dans ce combat, le plus fameux d'entre eux, Carlos Rollof, occupe encore aujourd'hui une place de premier plan dans l'histoire cubaine.

Des Juifs de New-York ou de Floride s'enrôlèrent pour aider les forces cubaines à se libérer des Espagnols, certains d'entre eux s'installèrent par la suite dans la nouvelle république. En 1904 débuta une nouvelle vague d'immigration, elle était composée de sépharades de Turquie, de Syrie et d'autres pays d'Asie mineure. L'influence sépharade devint prépondérante.

On peut dater de 1921 la troisième vague d'immigration, elle venait d'Europe.

C'était, pour la plupart, des « refusés » des Services américains de l'immigration qui espéraient pouvoir tenter à nouveau leur chance aux Etats-Unis après un court séjour cubain. Beaucoup restèrent sur place.

La montée du nazisme en Europe poussa les Juifs allemands, qui le pouvaient, à s'enfuir, certains choisirent Cuba comme destination. Jusqu'en 1939 quelques 5000 Personnes arrivèrent à La Havane, seules 400 s'installèrent de façon permanente, les autres furent acceptés en Amérique.

Au début de l'année 1939, le Gouvernement cubain décida de stopper cette immigration, un dernier bateau, le « St Louis » avec 937 passagers Juifs d'Europe, fut refoulé, il repartit vers son point de départ, lorsqu'il passa au large de la Floride il lança un message de détresse au Président Roosevelt qui n'y répondit pas.

Les Organisations juives américaines firent des démarches d'urgence pour faire accepter les passagers par différents pays d'Europe, 288 furent accueillis en Grande Bretagne, 181 au Pays Bas, 214 en Belgique et 224 en France. Seuls ceux hébergés en Angleterre furent sauvés en totalité, pour les autres, ils subirent le sort de leurs coreligionnaires dans les Pays où ils

avaient trouvé refuge. Beaucoup furent exterminés dans les camps d'extermination nazis.

En 1943, il y avait 14000 Juifs à Cuba, c'était, pour la plupart, des agriculteurs (tabac, canne à sucre), des petits boutiquiers ou des ouvriers du bâtiment. Le travail était rare et leur situation précaire. Malgré cela une vie culturelle et religieuse perdurait, quelques 36 journaux y étaient édités, beaucoup n'eurent qu'une durée éphémère, seul le journal en yiddish « Havaner Lebn » parut plus de 30 ans, jusqu'en 1960.

La révolution de 1959 apporta de grands changements dans la vie des Cubains en général et des Juifs en particulier.

Il faut remarquer que, contrairement à ce qui se passait dans de nombreux pays, les Juifs n'eurent jamais à souffrir de l'antisémitisme. Ils subirent les mêmes contraintes que leurs compatriotes. Beaucoup s'enfuirent vers les Etats-Unis et la Communauté devint vite une coquille vide. On peut estimer à 94% le pourcentage des Juifs qui quittèrent Cuba suite aux restrictions religieuses imposées par Castro.

En revanche, quelques uns appuyèrent le nouveau régime et le Gouvernement de Castro en comptait 3 parmi ses membres, le plus connu d'entre eux, Ricardo Wolf, d'origine allemande, fidèle de Castro, fut nommé Ambassadeur en Israël jusqu'à la rupture des relations diplomatiques, en 1973.

Durant toute sa dictature les positions de Castro furent ouvertement anti israélienne avec des soutiens appuyés à la cause palestinienne. Dans le même temps il accorda souvent sa protection à la petite Communauté qui ne comptait plus que 1400 membres à la chute de Batista. Il avait l'art de souffler alternativement le chaud et le froid.

Anti Israélien, comme je le disais plus haut, Castro décréta un deuil national de 3 jours à la mort du Président d'Israël Ben Zvi, en 1959. Ce qui lui

valut une remarque cinglante de Ben Bella, alors Premier Ministre d'Algérie « quiconque a une telle attitude vis-à-vis d'un Israélien, n'a plus le droit de fouler une terre arabe ». Castro annula purement et simplement les voyages officiels prévus en Algérie.

Cuba fut l'un des deux Pays affidés à l'Union soviétique qui refusèrent de rompre les relations diplomatiques avec Israël, après la Guerre des 6 jours, mais qui les rompit sans raisons en 1973.

Après son coup d'état, Castro n'eut de cesse d'interdire toute entreprise privée, quel qu'en soit la taille, la seule exception avait été faite pour une boucherie cachère de la Havane. Son frère Raul suit apparemment la même voie, en 2009, il fit arrêter Alan Gross, un membre d'une association humanitaire américaine, sous le prétexte d'avoir favorisé aux Juifs cubains, un accès Internet, sans l'accord du Gouvernement. Il ne fut libéré qu'en 2014 suite à un échange contre 2 espions cubains détenus aux USA.

En Décembre 2010, Raul Castro assista à une cérémonie dans la synagogue de La Havane, à cette occasion il fit un discours remarqué sur l'histoire « héroïque » (ce furent ses termes) du peuple juif, son intervention fut retransmise en direct par la télévision cubaine.

C'est un nouveau climat qui s'instaure entre les Dirigeants cubains et la minorité juive, climat renforcé depuis le voyage historique du Président Obama.

On sent comme une dynamique nouvelle qui se fait jour, des Juifs américains d'origine cubaine viennent passer les fêtes à La Havane et les deux synagogues ne désemplissent pas.

Le Président de la Communauté est très confiant sur son devenir.

Nous en acceptons l'augure.

Jean-Claude Nerson

**Si vous avez oublié de renouveler votre adhésion,
il est encore temps pour que vive notre amicale.
Avec nos remerciements.**

AGENDA

Dimanche 29 janvier 2017

Commémoration du 72^e anniversaire de la
Libération du camp d'Auschwitz-Birkenau -
Veilleur de Pierre – Place Bellecour – LYON

Dimanche 12 février 2017

Commémoration de la Rafle rue Sainte
Catherine – LYON

Jeudi 6 Avril 2017

Commémoration de la « Rafle des enfants
d'Izieu »

Notre Président Benjamin Orenstein, fidèle à son
engagement, poursuit inlassablement son travail de
Mémoire.

**6 Décembre 2016 - Cité Scolaire Internationale
69007 LYON**

9 Décembre 2016 – « Aux lazaristes – 69005 LYON

13 Décembre 2016 – Lycée de Saint Just – 69005 LYON

**10 Janvier 2017 – Collège Paul Aubarède
69230 SAINT GENIS LAVAL**

Poème envoyé par M. Raphaël Philippe ROUAS
suite au voyage à AUSCHWITZ du 23 novembre 2016

Ton peuple a eu peur,
Il s'est tourné vers toi,
Il a prié avec ferveur,
Il t'a montré sa foi
Tu n'as pas voulu l'entendre,
Ni même le défendre,
Alors sa prière est devenue fumée,
Épaisse et sombre sortant des cheminées,

Pourquoi ce silence face à leurs pleurs,
Même les enfants aux âmes blanches et pures,
Encore bourgeons pas même fleurs,
On produit cette fumée noire et dure.

Qu'ont-ils fait pour mériter ce sort ?
Pourquoi eux et pas nous ?
Pourquoi cette indifférence ?
Sommes-nous moins coupable ?

Tant de questions sans réponses,
Ose-t-on même les poser ?
Alors malgré ma honte j'ose,
Pourquoi 6 millions de nos frères ?
Pourquoi 1 million et demi d'enfants ?
Pourquoi de telles souffrances sans raison ?

Chacun avait une vie à vivre,
Chacun avait sa vie à vivre,
Il y en a même qui portait la vie en eux,
Et pourtant, elle s'est arrêtée là,
Au sorti d'un train immonde,
D'un voyage qu'il ne voulait pas faire,
À Auschwitz-Birkenau.

BULLETIN D'ADHESION A L'AMICALE D'AUSCHWITZ-BIRKENAU DU RHONE

Nous avons besoin de vous : votre adhésion est indispensable pour que vive l'Amicale. Faites participer vos amis. Merci

NOM : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville _____

Téléphone : _____ Email _____

Merci d'adresser votre règlement (chèque bancaire : 30€) libellé à l'ordre de :

« Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz-Birkenau et des camps de Haute-Silésie, du Rhône », 32, rue Garibaldi, 69006 Lyon.